



Olaxim Bio 5

Agent de démoulage et de décoffrage A base végétale

L'**Olaxim Bio 5** est un agent de démoulage à action physique et chimique pour le démoulage du béton. Il a été formulé afin d'éviter la formation de résidus collants sur le moule lors de l'utilisation d'agents de démoulage « biodégradables » classique.

De plus, sa composition, qui rentre dans la classification du SYNAD des agents de démoulage, lui garantit une excellente biodégradabilité.

CARACTERISTIQUES

- Masse volumique à 20°C : 0,856 kg/dm³
- Viscosité à 20°C : 11,12 mm².s⁻¹
- Point éclair : 84°C
- Concentration huile ou solvant végétal : > 50%
- Biodégradabilité ultime à 28 jours ≥ 60 % selon EN ISO 9408
- Point d'écoulement limite : -36°C.

DOMAINE D'UTILISATION

L'**Olaxim Bio 5** est un agent multifonctionnel de démoulage pour le béton, recommandé pour être utilisé sur des moules en aluminium, en acier, en bois et en plastique.

- Le diluant du fluide est un solvant hydrocarboné désaromatisé, non toxique.
- Excellente mouillabilité permettant un démoulage sans résidus.
- Très bonne séparation entre le béton et le moule.
- Contient un ensemble d'additifs anticorrosion qui permet son utilisation à température élevée (< 60°C).
- Convient aux bétons étuvés.

Classification SYNAD des Agents de Démoulage		
UTILISATEUR	Sécurité feu	●●
	Hygiène	●●●●
ENVIRONNEMENT	COV	●●●●
	Biodégradabilité	●●●●
● Critère favorable ○ Critère défavorable		

MODE D'EMPLOI

Pour obtenir de bons résultats avec l'**Olaxim Bio 5**, il faut appliquer le produit en très fine couche sur le moule. Avoir soin d'éviter les coulures !

DOSAGE

Son pouvoir couvrant se situe entre 10 et 40 g/m², en fonction de la porosité particulière du moule qui est utilisé.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

L'excès de produit doit être enlevé, l'**Olaxim Bio 5** doit être appliqué sur la surface du moule juste avant son remplissage.

SECURITE

- Il est conseillé lors de la pulvérisation du produit de porter une protection oculaire (lunettes), respiratoire (masque) et des gants.
- Il est conseillé d'utiliser des lunettes lors de la manipulation du produit.
- Dans tous les cas, se reporter à la fiche de sécurité de ce produit.

CONDITIONNEMENT

- Vrac
- Container de 1000 litres.
- Fûts de 200 litres.
- Tonnelets de 30 litres.

STOCKAGE-CONSERVATION

- Date de péremption : 2 ans à compter de sa date de fabrication.

Retrouvez la fiche technique et la fiche de données de sécurité de ce produit sur notre site Internet : <http://www.axim.fr>